



# Règlement Local de Publicité

## Lexique

**Acrotère** : élément supérieur d'une façade situé au-dessus du niveau de la toiture terrasse, à la périphérie du bâtiment.

**Auvent** : avancée en matériaux fixes, en général à un seul pan, en saillie sur un mur, au-dessus d'une ouverture ou d'une devanture.

**Baie** : toute ouverture pratiquée dans un mur de bâtiment (porte, fenêtre, vitrine...).

**Bandeau de façade** : bande horizontale située entre le bord supérieur des ouvertures de la devanture et la corniche séparant le rez-de-chaussée du premier étage ou de l'entresol d'un immeuble.

**Banne** : élément fixe ou repliable protégeant la devanture d'une activité s'exerçant à rez-de-chaussée.

**Corniche** : ornement en saillie sur un mur destiné à le protéger de la pluie.

**Devanture** : ensemble constituant la façade d'une boutique. Elle peut être constituée d'un bandeau de façade, de piliers d'encadrement et d'une vitrine, dans le cas d'une devanture en applique.

**Enseigne** : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.

**Lambrequin** : bandeau d'ornement de bois, de toile ou de tôle, disposé en partie supérieure des marquises, des baies, etc. Il peut également se trouver en partie basse d'un store de toile.

**Marquise** : auvent vitré fixe composé d'une structure métallique, au-dessus d'une porte d'entrée ou d'une vitrine.

**Modénature** : ensemble des éléments d'architecture qui participent au décor d'une façade.

**Piédroit ou pilier** : montants verticaux en maçonnerie qui sont situés de part et d'autre d'une vitrine ou d'une ouverture (baie ou porte).

**Préenseigne** : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

**Publicité** : toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention. Désigne également les dispositifs dont le principal objet est de recevoir lesdites inscriptions, formes ou images.

**Saillie** : distance entre le dispositif débordant et le nu de la façade (alignement).

**Store** : élément de toile destiné à abriter une baie du soleil ou des intempéries.

**Travée** : espace qui sépare deux éléments porteurs d'un ouvrage bâti.

**Vitrine** : ensemble de la partie vitrée d'une devanture (voir baie)

# Illustration

